

DOSSIER DE CANDIDATURE : INSCRIPTION « CLASSE A HORAIRES AMÉNAGÉS SPORTIVE FOOTBALL »

NOM : Prénom :

Né(e) le : / / 20....

Votre établissement de secteur :

A la rentrée 2024, vous demandez :

Entrée au Collège en classe de :

(cocher la case correspondante)

- ☐ 6^e
☐ 5^e
☐ 4^e

Un élève qui souhaite entrer dans le dispositif CHAF

Pour candidater, vous devez constituer votre dossier de candidature avec les éléments suivants :

- ☐ Fiche de renseignements – Activité sportive (Document 1)
- ☐ Photocopies des bulletins scolaires de l'année en cours (trimestre 1,2 et 3) ou livret scolaire semestre 1 et 2
- ☐ Avis du chef d'établissement et/ou de votre professeur d'EPS (Document 3)
- ☐ Lettre de motivation de l'élève sur papier libre
- ☐ Attestation de pratique sportive à faire compléter **par votre club sportif** (Document 2)
- ☐ Fiche de droit à l'image (Document 4)
- ☐ Prise connaissance de la charte avec signature de celle-ci par les parents et enfant
- ☐ 1 Photo d'identité

LE DOSSIER COMPLET devra être retourné au secrétariat du collège avant le :

.....

Les dossiers incomplets et hors délais ne seront pas examinés

Important : en plus du dossier remis à l'établissement, les familles des élèves de 6^{ème}/5ième devront obligatoirement procéder aux formalités générales de demandes d'affectation en vigueur dans l'académie de Toulouse ou DAS

Document 1 : FICHE DE RENSEIGNEMENTS (A remplir par la famille)**ÉLÈVE**

NOM : _____ Prénom : _____ Né(e) le : / /

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

REPRESENTANT LÉgal 1

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____
(si différente de celle de l'élève)

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone domicile : _____ Téléphone portable : _____

Téléphone travail : _____ Courriel : _____@_____

REPRESENTANT LEGAL 2

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____
(si différente de celle de l'élève)

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone domicile : _____ Téléphone portable : _____

Téléphone travail : _____ Courriel _____@_____

ETABLISSEMENT SCOLAIRE FREQUENTE EN 2023-2024 :☐ PUBLIC ☐ PRIVÉ SOUS CONTRAT ☐ PRIVÉ HORS CONTRAT ☐ AUTRE SITUATIONNom et adresse de l'établissement:.....Classe fréquentée en 2023 - 2024 :

Je soussigné(e) Mme/M (représentant légal) reconnais avoir pris connaissance de l'ensemble des instructions relatives aux conditions d'admission et atteste l'exactitude de l'ensemble des renseignements portés sur ce dossier. A,
le..... Signature du/des représentant(s) léga(aux) :

Document 2 : ATTESTATION DE PRATIQUE SPORTIVE (A remplir par le club)

IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE	
NOM de l'élève : Prénom	
À REMPLIR PAR LE RESPONSABLE DE LA STRUCTURE SPORTIVE	
Je soussigné(e) Qualité : Certifie que l'élève :	
est inscrit(e) à (nom du club) :	
Nom et adresse de la structure sportive :	
Téléphone et courriel du responsable sportif (entraîneur actuel) : Tél..... Courriel :@.....	
PRE-REQUIS SPORTIFS	
Précisez les besoins pour l'année scolaire 2024-2025	
Nombre d'heures d'entraînement hebdomadaires:	
LUNDI : De h à h lieu d'entraînement :	
MARDI : De h à h lieu d'entraînement :	
MERCREDI : De h à h lieu d'entraînement :	
JEUDI : De h à h lieu d'entraînement :	
VENDREDI : De h à h lieu d'entraînement :	
Avis motivé de l'entraîneur sur la participation de l'enfant à la CHAS FOOT.	

Date et Signature et cachet du responsable de la structure sportive

A remplir par à l'établissement scolaire d'origine (2023/2024)**Document 3 : Avis du Chef d'établissement et/ou Professeur des écoles et/ou du Professeur d'EPS et du professeur principal****Avis du professeur principal ou professeur des écoles :**

QUALITES RELATIONNELLES DE L'ELEVE	--	-	+	++
Respect de ses camarades				
Esprit d'équipe				
Etat d'esprit en classe et envers ses camarades				
INVESTISSEMENT – MOTIVATION	--	-	+	++
Engagement dans l'effort (travail scolaire)				
Assiduité/Ponctualité/respect règlement de l'établissement				
Intérêt du projet CHAS				
RESPONSABILITE – AUTONOMIE	--	-	+	++
Ecoute et application des consignes				
Acceptation des tâches inhérentes à l'activité				
Capacités à gérer son travail personnel				
Concentration et attitude en classe				
CAPACITE A SUIVRE LE DOUBLE PROJET : scolaire et sportif	--	-	+	++
Fatigabilité/concentration/attitude :				
Gestion et organisation :				
Niveau scolaire général :				

Avis général et/ou remarques :

Nom et signature du professeur principal et professeur d'EPS ou professeur des écoles

Avis du chef d'établissement ou du directeur d'école :

NIVEAU SCOLAIRE	--	-	+	++
- Profil scolaire de l'élève (notes et appréciations)				
- Profil scolaire de l'élève (comportemental)				

Avis général et/ou remarques :

Nom et visa du chef d'établissement, du directeur d'école.

Document 4 : Droit à l'image**AUTORISATION**

Je soussigné(e)..... représentant légal de
l'élève de la classe de.....
du collège Honoré de Balzac ALBI.

Né(e) leet domicilié(e)
.....

accepte que mon enfant soit pris en photo et filmé lors des cours d'éducation physique et sportive
et des activités proposées dans le cadre des entraînements et des compétitions sportives du club
et de l'association sportive durant l'année scolaire 2024-2025.

J'accepte que ces images puissent servir d'outil de communication et de promotion aux activités
liées aux classes à horaires aménagés de l'établissement scolaire.

La reproduction et la représentation de ces images se feront sur tous types de support (notamment
photo, diaporama, vidéo pour le site Internet de l'établissement).

J'autorise la reproduction et la représentation des images sans aucune contrepartie financière ou
matérielle.

Fait à..... le.....

(Mention manuscrite lu et approuvé)

Signature du responsable légal

CHARTRE DE LA CLASSE A HORAIRES AMENAGES SPORTIVE - FOOTBALL

COLLEGE HONORE DE BALZAC ALBI

EN PARTENARIAT AVEC LE CLUB DE L'US ALBI

Cette charte a pour objectif de définir les droits et les devoirs de chacun pour la classe à horaire aménagée football du collège Honoré de Balzac : Collège Honoré de Balzac, Club de l'US Albi, parents et enfants. Le rôle éducatif, social et sportif de ce dispositif étant primordial, il est important de fixer une ligne de conduite et de s'y tenir.

Le Collège Honoré de Balzac s'engage à :

- Intégrer le projet de la CHAS FOOTBALL au projet d'établissement
 - Mettre à disposition de chaque enfant un emploi du temps adapté.
 - Nommer un professeur d'EPS ayant pour rôle d'être coordonnateur de ce dispositif CHAS FOOTBALL (lien entre le collège, la famille et le club)
 - Accueillir aux conseils de classe le responsable Club de la CHAS FOOTBALL.
-

Le Club de l'US ALBI s'engage à :

- Garantir le bon déroulement des séances d'entraînement de foot au stade sous la responsabilité d'un éducateur diplômé.
 - De venir récupérer les enfants à la fin des cours dans l'enceinte de l'établissement.
 - S'assurer de la sécurité lors du transport en mini-bus en vérifiant régulièrement l'état de ceux-ci.
 - Nommer un responsable technique qui aura pour mission de :
 - Concevoir une programmation footballistique adaptée et performante sur l'année
 - S'assurer du respect des règles de vie de l'entraînement.
 - Veiller régulièrement à l'évolution scolaire de l'enfant et participer aux conseils de classe.
 - Alerter les parents de l'enfant en cas de difficulté physique et/ou mentale.
 - Permettre d'atteindre les objectifs éducatifs, sociaux et sportifs fixés au début de l'année.
 - Mettre à disposition une salle afin de permettre aux enfants de réaliser leurs devoirs à la fin de l'entraînements et vérifier le sérieux du travail réalisé en attendant que les parents viennent récupérer leurs enfants.
-

Chaque parent s'engage à :

- Soutenir son enfant sur le plan scolaire et sportif tout au long de l'année.
 - Veiller au sommeil, hydratation et à la nutrition de l'enfant.
 - Effectuer un suivi médical par le médecin traitant.
-

Chaque enfant du dispositif s'engage à :

- Avoir une attitude exemplaire dans l'enceinte du collège et au club. (Règlement intérieur à respecter)
 - S'impliquer de manière sérieuse dans le travail scolaire (apprentissage des leçons, travail réalisé, concentration ,état d'esprit positif...)
 - Être assidu à tous les cours et entraînements dispensés.
 - Prendre soin de sa santé. (Sommeil ; nutrition ; hydratation ; repos)
 - S'impliquer pleinement au cours d'EPS et participer à l'AS.
 - Prévenir le responsable technique du club en cas d'absence (donner un certificat médical)
-

Notre classe à Horaires Aménagés Sportive Football adopte une sanction école= une sanction football

Voici le barème défini en début d'année. (Remise à zéro à chaque début de trimestre)

REMARQUES SUR ATTITUDE/TRAVAIL/MATERIEL/RESPECT toutes matières	Sanction
Observation (croix dans le carnet) des professeurs pour oubli matériel/travail non fait/bavardages	Privé d'un entraînement le mardi à partir de la troisième croix avec mise en retenue de 16H à 17H le mardi
Observation (croix dans carnet) pour comportement inadapté	Privé d'entraînement le mardi à partir de deux croix (mise en retenue de 16H à 17H)
Une retenue ou un rapport pour une attitude incorrecte	Privé de 1 à 4 entraînements voire plus en fonction de la gravité des faits le mardi et vendredi
A partir du cumul de la 8 ^{ième} CROIX dans le carnet	Convocation des parents
Si aucun changement d'attitude suite à la 8 ^{ième} croix lors du trimestre en cours + Bilan trimestriel (nombre important de remarques négatives sur le bulletin en ce qui concerne l'attitude en classe)	Commission pour une exclusion temporaire de la CHAS foot (pendant ce temps de mise à pied , l'élève devra prouver son changement d'attitude pour reprendre le dispositif)
Les enfants sanctionnés resteront en permanence au collège pour faire leurs devoirs. En cas de récidive, des sanctions supplémentaires seront prises allant jusqu'à l'exclusion partielle ou totale du dispositif Un bilan trimestriel lors du conseil de classe sera réalisé au niveau de la scolarité, de l'attitude et de l'engagement lors des séances d'entraînement. Ceci permettra d'adapter le dispositif en fonction des besoins de l'enfant durant l'année afin de pouvoir atteindre les objectifs. A la fin de l'année, un bilan scolaire et sportif sera effectué afin de proposer ou non la poursuite de ce dispositif à l'élève.	

SIGNATURES

Parents

Elève

Réservé à l'établissement scolaire d'accueil**DECISION DE LA COMMISSION DE RECRUTEMENT
EN CLASSE A HORAIRES AMENAGES SPORTIVE (CHAS) FOOTBALL**

La commission en charge de la sélection des candidatures pour l'intégration au dispositif Classe à Horaires Aménagés Sportives Football (CHAS Football) a décidé que la candidature de votre enfant

NOM :

Prénom :

Pour une entrée en classe de :

pour l'année scolaire 2023/2024 est :

☐ Retenue

☐ Refusée au(x) motif(s) :

- ☐ Dossier incomplet
- ☐ Dossier remis hors délai
- ☐ Niveau scolaire insuffisant
- ☐ Niveau sportif insuffisant
- ☐ Dérogation refusée
- ☐ Autre :

Fait à Albi, le

Nom et visa
du président de la commission